



Maitre Désiré Sikati pense que l'honorable Rolande Ngo Issi utilise son statut de parlementaire pour distiller la haine entre les communautés.

L'honorable Rolande Ngo Issi, députée du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN), a été victime d'[agression par les policiers](#). La scène diffusée sur internet se déroule dans les locaux de la direction de la police judiciaire du Littoral.

Une discussion oppose alors les policiers en faction à l'honorable Rolande Ngo Issi. Cette dernière était venue s'acquiescer d'un différend civil qui oppose son époux à sieur Mbock Ulrich.

Selon les explications du PCRN, «arrivée sur les lieux et après être restée debout pendant un certain temps, l'une des enquêtrices a demandé à l'honorable Ngo Issi de prendre place sur un siège disponible».

Curieusement, quelque temps après, l'élue de la Nation a «été prise à partie par un groupe de policiers, qui lui demandaient de se lever, à force de propos outranciers et d'invectives».

Très vite, le ton est monté, la scène qui est filmée devient virale sur les réseaux sociaux et les commentaires se propagent à la vitesse grand V.

Seulement, la députée du Nyong-et-Ekelle dans un post, va faire croire que le MRC (qu'elle n'a pas cité nommément) veut se saisir de cette affaire pour se faire une santé politique.

Elle invite par ailleurs les militants du parti de Maurice Kamto à se « taire immédiatement », et qu'ils se « contentent de leur 15% qui représentent les suffrages d'une communauté ».



Tu fais honte au parlement

Une attaque abject et identitaire dont Maître Désiré Sikati n'a pas souhaité laisser passer.

Sur sa page Facebook, le Secrétaire National Délégué chargé des Droits de l'Homme et de la

Gouvernance au sein du MRC a réagi avec véhémence: *«Pas étonnant de lire la publication ci dessous, écrite par une députée qui est supposée représenter tous les Camerounais, mais qui se sert de son statut de parlementaire pour distiller la haine entre les communautés et intimider des policiers en charge d'une enquête pénale régulière contre son époux. L'époux de cette députée est poursuivi pour : -Ecroquerie d'une somme de 10 millions de CFA reçue pour dédouaner un conteneur. -Détournement dudit conteneur avec à l'intérieur 3 véhicules dont il a fait croire au destinataire qu'ils avaient été vendus aux enchères par la Douane, alors qu'ils les a enlevés et a menti au propriétaire. L'époux convoqué à plusieurs reprises a snobé la justice qui a alors été contrainte de l'arrêter et de le garder en cellule conformément à la loi. Avec des casseroles aussi larges la députée a quand même le toupet d'insulter le MRC »,* a écrit l'avocat au Barreau du Cameroun.
